

Avenant N°1 à l'AVIS DE COURSE

Championnat de ligue Dériveur R1 Open
Grade 5A

Léry-Poses en Normandie

Avis de course pour les 2 régates distinctes du samedi 14 mars et du dimanche 15 mars

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Le paragraphe 2.1. est modifié comme suit, (suppression des « 420 ») :

2.1 Les régates sont ouvertes à :

2.1.1. tous les bateaux des classes :

- Optimist
- Open Skiff
- RS Féva Double
- Laser 4.7, Laser Radial, Laser Standard

2.1.2. tous les bateaux en intersérie dériveurs solitaire ou double,

à l'exception des « 420 »,

qui sont invités à courir aux mêmes dates et lieu, le demi-national 420,
(voir l'Avis de Course spécifique).

AJOUT du PARAGRAPHE 6 :

6. RESPONSABILITE

6.1. Les concurrents participent aux régates entièrement à leurs propres risques et sous leur seule responsabilité ainsi que cela est précisé dans la règle 4 des RCV « Décision de courir ». L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre des régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

6.2. Les concurrents doivent, dès leur **départ sur l'eau** et **jusqu'à leur retour à terre**, **porter une brassière de sécurité** homologuée certifiée CE. Ceci modifie la RCV 40.